



Noix

N°11

25/08/2016



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°11 du 25/08/2016 »



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com ; www.poitou-charentes.chambagri.fr ;
www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques : Remplissage des fruits en cours** pour l'ensemble des variétés dans tous les secteurs.
- **Carpocapse** : Fin du 2nd vol ainsi que des périodes de risque des pontes et des éclosions en tous secteurs,
- **Mouche du brou** : Diminution du nombre de mouches du brou capturées par le réseau de piégeage. **Par rapport aux campagnes précédentes, 28 nouvelles communes sont déclarées contaminées. Risque élevé en cours.**

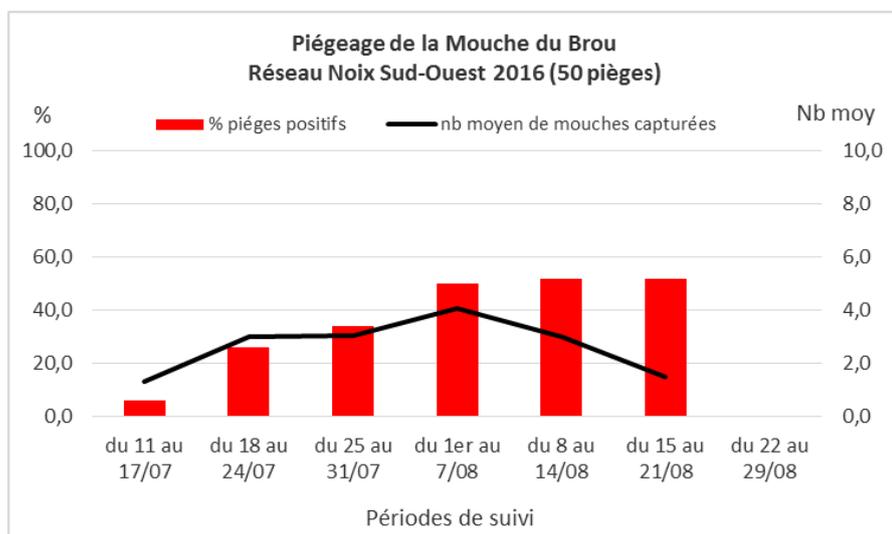
Ravageurs

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

Le réseau de piégeages Sud-Ouest nous informe que le nombre de mouches du brou capturées est en baisse. (Cf. graphique ci-dessous)

Les premières larves (Cf. photo ci-dessous) ont été observées dans des parcelles situées en vallées de la Dordogne et Beaumontoise.



Larves de la mouche du brou et dégâts sur brou
Photo : FREDON Limousin

Depuis notre dernier bulletin (Cf. BSV Noix Grand Sud Ouest n°10), pas de « nouvelle » commune au sein de notre réseau de piégeage n'a été signalée contaminée.

Ce réseau est cependant complété par des informations ponctuelles, dès lors qu'une nouvelle commune est contaminée. Depuis le 11 août, les « nouvelles » communes concernées sont :

- En Dordogne (24) : **Pinsac, Limeuil et Veyrignac**

Toutes ces données hors-réseau, complétées des données issues du réseau de piégeage, nous permettent d'établir une carte (cf. page suivante) de l'ensemble des communes contaminées depuis 2009.

A ce jour, la Corrèze resterait indemne de mouche du brou.

Seuils indicatifs d'alerte :

- ✚ Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- ✚ Parcelle non contaminée à ce jour : attendre le seuil de 3 relevés positifs successifs sur le piège.

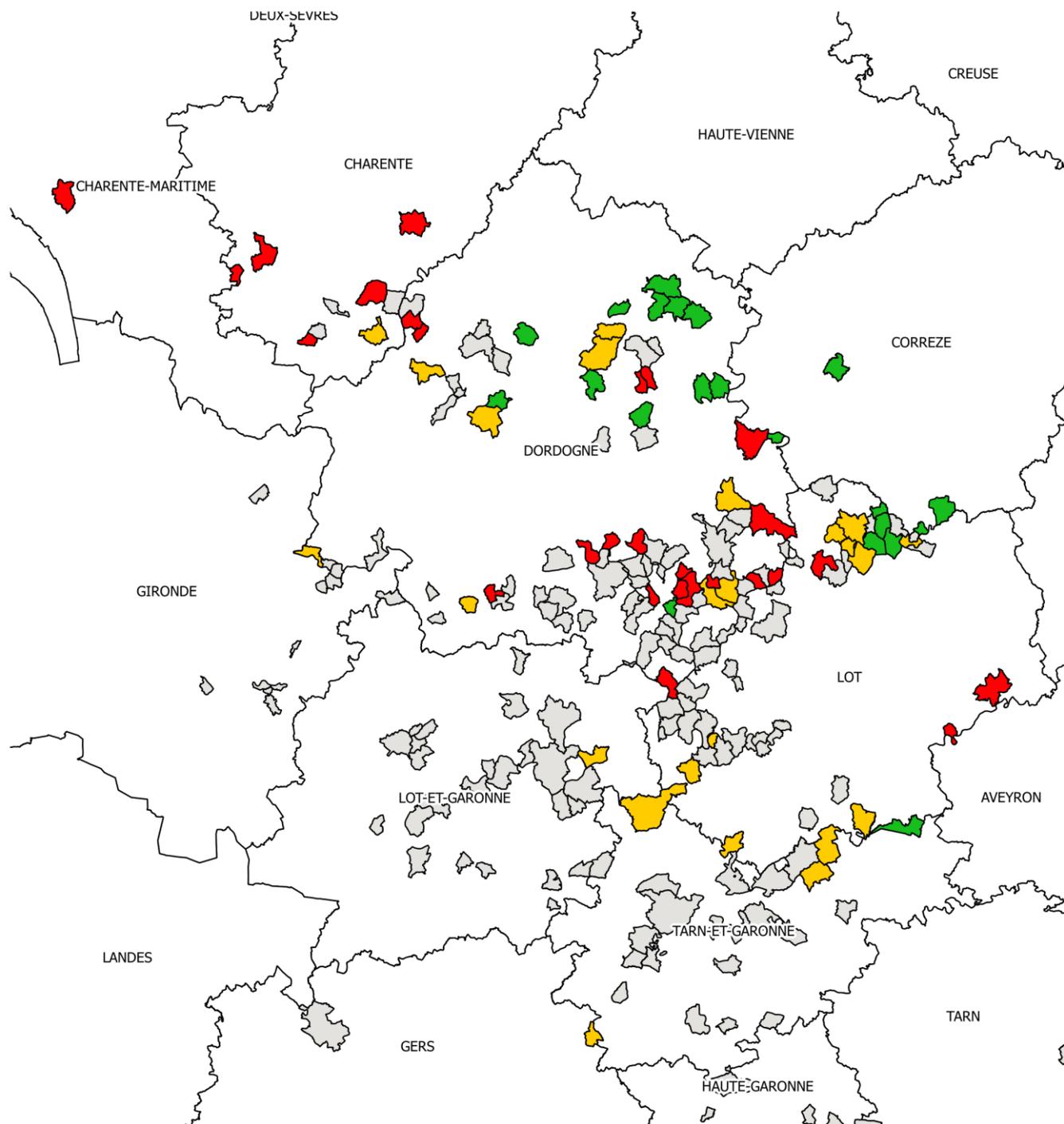
Evaluation du risque – mouche du brou :

Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

La mise en place de pièges dans les parcelles situées dans les communes contaminées ou à proximité peut encore se faire.

Piégeages mouche du brou Réseau du Sud-Ouest 2016



Légende - Réseau

- nouvelles communes positives
- communes contaminées en 2015 et positives en 2016
- communes non contaminées à ce jour

Légende - Hors Réseau

- historique des communes contaminées entre 2009 et 2015

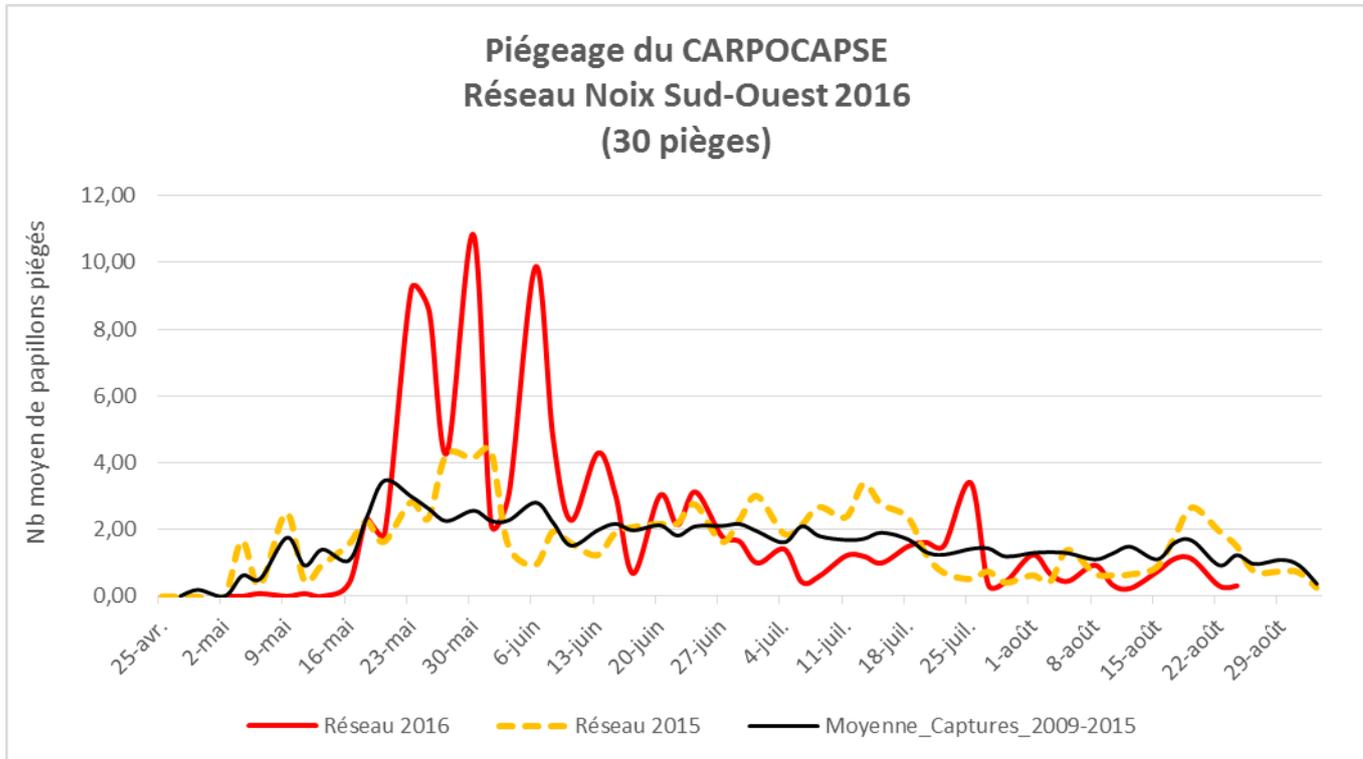
Date de mise à jour de la carte : 25/08/2016

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent un léger pic vers le 25 juillet, ce qui correspondrait au pic du 2nd vol. Depuis fin juillet, le niveau des captures est très faible.

Le 2nd vol semble donc avoir été de faible intensité et court, comme l'avait indiqué le modèle Inoki®.



Données du modèle INOKI® CTIFL :

Le modèle indique que, en tous secteurs, **le 2nd vol ainsi que les pontes sont terminés**. Les éclosions devraient se poursuivre jusqu'au 3 – 7 septembre.

Evaluation du risque – carpocapse :

Fin des périodes de risque de pontes et d'éclosions en tous secteurs.

Prochain bulletin : mi septembre

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE / ECOLIM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".